



FORMATION CONTINUE

Marque de commerce - Module 1 : Fondements et encadrement juridique

PRÉSENTATION

Contexte

Le choix de l'identité commerciale qui permettra à l'entreprise de distinguer son produit ou service de ceux de ses concurrents est un défi de taille, régit par une législation dont le principe directeur est de garantir le monopole sur la marque distinctive employée de façon licite, en veillant à prévenir la concurrence déloyale, la contrefaçon, la fausse représentation et l'emploi de termes ou d'indications réservés ou interdits. Cette formation permettra de comprendre les enjeux entourant le choix d'une marque de commerce exploitable, protégeable et défendable.

Objectifs

- Apprendre à reconnaître les différents types de marque de commerce
- Comprendre les principes législatifs directeurs en matière de marque de commerce
- Comprendre les effets légaux de l'adoption et de l'emploi d'une marque
- Acquérir des outils pour choisir une marque protégeable et défendable

Public cible

- Entrepreneurs en prédémarrage
- Entrepreneurs
- Chefs d'entreprise
- Exportateurs
- Avocats
- Notaires
- Comptables
- Conseillers aux entreprises

DURÉE

15 heures

TARIF RÉGULIER

845 \$

OÙ ET QUAND

Formation à distance

5, 8, 12, 15, 20 mai 2025

*Date limite d'inscription : 28
avril 2025*

Renseignements

819 821-7571

1 866 234-9355 (sans
frais)

Note

Barreau du Québec

Selon le Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, les activités de formation continue ont pour objet de permettre aux membres d'acquérir, de maintenir, de mettre à jour, d'améliorer et d'approfondir les compétences professionnelles et déontologiques liées à l'exercice de la profession (chapitre B-1, r. 12, article 1).

Chambre des notaires du Québec

Toute activité qui a un lien avec l'exercice de la profession de notaire ou sa pratique professionnelle est admissible à une reconnaissance, conformément à l'article 4 du Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires (chapitre N-3, r. 9.1).

Informations spécifiques aux formations à distance

Modalités de connexion

Les modalités de connexion à la séance virtuelle seront communiquées aux personnes inscrites une semaine avant la formation.

Exigences techniques

Assurez-vous que vous avez le matériel requis pour suivre un cours à distance :

- Un ordinateur avec les exigences minimales suivantes : processeur de 1,8 GHz, 512 Mo de mémoire vive, une résolution de 1024 x 768 en 32 bits et une carte de son;
- La dernière version du navigateur Firefox (recommandé), Google Chrome, Microsoft Edge;
- Une connexion Internet suffisante (par exemple, Internet haute vitesse câblée - sans passer par un lien sans fil Wi-Fi);
- Un casque d'écoute avec microphone (interface USB suggérée)
ATTENTION : l'utilisation de haut-parleurs avec un microphone ne procure pas un environnement acceptable pour les échanges à distance. Le casque d'écoute avec microphone (micro-casque) ou un interphone avec annulation d'écho est obligatoire;
- Une webcam (obligatoire).

Environnement propice à l'apprentissage

Au cours des séances en direct (synchrones), il est demandé aux participantes et participants de respecter certaines consignes afin d'assurer un environnement propice à l'apprentissage et respectueux des autres personnes présentes :

- Porter une tenue appropriée et une attention particulière à son apparence;
- Utiliser un local fermé, où le décor offre un minimum de distraction pour les autres participants;
- Il est obligatoire de prendre les dispositions nécessaires pour être seul dans le local et ne pas être dérangé;
- Éteindre tout système électronique (téléphone, imprimante, radio, etc.)

- qui n'est pas nécessaire pour suivre la formation à distance;
- Fermer toutes les applications sur l'ordinateur qui ne sont pas nécessaires;
- Prendre le temps de manger avant la formation ou pendant les pauses prévues;
- Pendant la formation, demeurer devant son ordinateur.

CONTENU

Contenu

La marque de commerce, identité commerciale et signe de fiabilité, est le repère du consommateur. Elle lui garantit une constance dans la source, les caractéristiques et les qualités du produit ou du service. Elle permet à l'entreprise de fidéliser sa clientèle et de générer des revenus récurrents.

La marque se présente sous différentes formes, allant du simple mot à une couleur, une texture, voire une position. Connaître les formes que prend la marque aide à l'identifier dans l'entreprise et à la protéger rapidement.

En raison de son caractère unique et du monopole qui lui est reconnu, adopter une marque de commerce est un geste légal empreint de restrictions avec lesquelles l'entrepreneur doit se familiariser.

Cette présentation permettra d'acquérir des connaissances pour identifier la ou les marques déjà exploitées par l'entreprise et sur les exigences législatives relatives au choix d'une marque libre de droit, sans restriction quant à son exploitation et pour laquelle le monopole peut être reconnu par l'enregistrement.

Approche pédagogique

La formation comprendra des présentations magistrales, la lecture et l'interprétation d'articles de loi, l'étude de décisions jurisprudentielles clés et de cas réels, la réalisation d'exercices pratiques et des échanges entre la formatrice et les participants.

PERSONNE FORMATRICE

ISABELLE DESHAIES



Isabelle Deshaies, Agente agréée de marques de commerce, conseillère en propriété intellectuelle et formatrice agréée en milieu de travail, ID Marque

Isabelle Deshaies a fondé le cabinet ID MARQUE en 1995. Passionnée des marques de commerce, elle a rédigé durant sept (7) ans un bulletin bimensuel sur les décisions récentes et l'actualité en marques, s'est jointe au comité Canadien pour la mise en place du Règlement international des litiges relatifs aux noms de domaine et a sensibilisé des députés fédéraux sur l'importance de la propriété intellectuelle en tant que levier économique pour les entreprises afin de stimuler la modernisation du système de PI canadien.

Mme Deshaies a acquis une vaste expérience en tant que formatrice tout au long de sa pratique auprès de juristes, agents de marques en formation et en présentant des conférences auprès des entrepreneurs et

conseillers aux entreprises. Elle est activement impliquée dans le comité de rédaction et de correction de l'examen de compétence des agents de marques 2024.

TARIF ET HORAIRE

Tarif

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription régulière	845,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne et ne comprennent pas les taxes.

Politique d'annulation et d'abandon

Horaire

FORMATION À DISTANCE

5, 8, 12, 15, 20 mai 2025

- 9 h à 12 h